

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 264

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.